

SOMMAIRE

Négos du secteur public (suite)	02
L'équipe du SPECA-Hebdo	03
Conseil central	04
Résultat des élections	05
Souper du SPECA	06



Volume 33
Numéro 11
Lundi 27 mai 2013
www.speca.info
Rédaction et révision : Étienne Bourdages
Graphisme : Éleine Baribeault

Afin de poursuivre la réflexion sur la mobilisation amorcée dans le dernier numéro du SPECA-Hebdo, nous reproduisons ici un texte publié dans la revue À bâbord par un de nos collègues, Philippe Boudreau du Département de sciences sociales. Son coauteur et lui sont d'ailleurs venus échanger sur la question le 22 mai à l'occasion d'un 5 à 7 auquel ont participé une quinzaine d'enseignants. Les opinions qui sont exprimées dans cet article n'engagent toutefois que ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du SPECA. Nous espérons tout de même que son contenu contribuera à alimenter votre réflexion.

Négos du secteur public :

s'inspirer du mouvement étudiant ?

PHILIPPE BOUDREAU,
enseignant de sciences politiques au Département de sciences sociales
RENÉ CHAREST,
organisateur communautaire, chercheur et militant

Ce texte a d'abord été publié dans le numéro 49 de la revue
À Bâbord (avril-mai)

Après le Printemps érable, qui a révélé la possibilité de faire des gains importants en s'appuyant d'abord et avant tout sur le rapport de force, la mobilisation et la solidarité, nous pouvons demander aux directions syndicales si elles ont l'intention d'emboîter le pas dans cette perspective de lutte concrète et stimulante. Déjà nous avons entendu certains leaders syndicaux se référer à la mobilisation étudiante pour interpellier leurs propres membres. Mais s'agit-il là d'une simple rhétorique ? La négociation de 2015 mesurera la capacité du mouvement syndical de se renouveler, voire de développer des pratiques différentes afin de faire des gains notables et immédiats.

Il nous apparaît primordial de commencer dès cette année la réflexion autour de cette prochaine ronde de négos. Après l'abandon de la négociation en 2002 au profit de l'équité salariale, le décret amer de 2005 et la capitulation syndicale de 2010, il serait approprié selon nous de commencer à débattre d'enjeux politiques et stratégiques. Loin de nous l'idée de nous soustraire aux délibérations syndicales, mais pourquoi ne pas lancer parallèlement certaines pistes et questions aux acteurs du mouvement ainsi qu'à l'ensemble de la gauche québécoise, à l'approche de la négociation de 2015 ? Nous avons identifié cinq enjeux autour desquels des changements doivent s'opérer, pensons-nous, afin de voir une mobilisation syndicale et populaire qui pourrait mieux servir les droits des travailleurs-ses du secteur public.

Le vrai pouvoir loge à la base et non au niveau de l'appareil

C'est une des grandes leçons du Printemps québécois : la puissance d'un mouvement social contrôlé par sa base plutôt que par les leaders et leur entourage. Cette vérité, il faut en quelque sorte la réapprendre dans le syndicalisme du secteur public. Celui-ci en est venu, au fil des décennies, à s'en remettre largement à l'appareil, pour une quantité effarante de tâches, de défis et de choix auxquels doivent faire face les syndiqués et leurs organisations.

Quoiqu'on ne veuille pas toujours l'admettre ouvertement, cet appareil syndical hypertrophié contrôle la négociation en lieu et place des membres. S'il est légitime pour un syndicat de s'adjoindre des personnes ayant une expertise précieuse, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, ce sont ces spécialistes qui définissent le cadre stratégique de la négociation et disposent par le fait même du mode de décision sur

les tactiques utilisées. L'assemblée générale n'a besoin de se réunir qu'au début (validation des demandes identifiées par l'appareil) et à la fin du processus (ratification de l'entente de principe). La mobilisation des membres sera requise seulement à certains moments-clés arrêtés par l'appareil, qui dévalorise progressivement le recours à la grève.

Si un tel modèle organisationnel a pu, en de rares occasions, permettre de sauver les meubles, il n'en reste pas moins qu'à long terme, ses effets sont délétères. D'une part, les négos du secteur public donnent des résultats de moins en moins probants. D'autre part, le pouvoir des membres s'atrophie et c'est tout le mouvement qui s'affaiblit. Plus que jamais, il est temps de redonner aux assemblées locales – et aux comités issus de celle-ci – le pouvoir de définir, à l'abri de toute influence de l'appareil syndical, le sens profond des luttes à initier et la manière de mener celles-ci.

Des alliances larges sont nécessaires

À chaque ronde de négociation, l'isolement dans lequel se retrouvent les syndicats du secteur public est saisissant. Bien sûr, plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : le rôle des médias, le climat sociétal général, la puissance du patronat et de ses alliés, le triomphe de la droite à l'ère du néolibéralisme, etc. Tout cela est vrai. Mais la fâcheuse position dans laquelle se retrouve chaque fois le syndicalisme du secteur public relève peut-être aussi de lui.

Avant de se présenter aux tables de négociations, n'y a-t-il pas lieu de construire des alliances approfondies avec d'autres mouvements sociaux ? N'y a-t-il pas lieu de tenter de créer un vaste mouvement social autour d'une vision partagée de ce que doit être l'intervention de l'État dans une optique de justice sociale ? N'y a-t-il pas lieu de s'inspirer du mouvement étudiant, qui est parvenu à associer différentes catégories sociales à son combat, en montrant que celui-ci relevait non pas du corporatisme, mais d'une proposition de ce que pourrait être une société juste et démocratique ? Ainsi, le mouvement des Carrés rouges a su placer au cœur de sa lutte une vision du bien commun et c'est ce que n'arrivent plus à faire les organisations syndicales lorsque vient le temps de négocier avec l'État-patron.

Les revendications doivent concerner la société dans son ensemble

Un peu à l'image du Printemps québécois, les négos devraient marquer un temps d'arrêt à l'échelle nationale, afin de réfléchir au type de société dans lequel nous voulons vivre et, plus spécifiquement, à des principes cruciaux telles l'universalité, l'accessibilité, la gratuité et la gestion collective des services à la population. En somme, les négos devraient être un moment privilégié pour articuler et diffuser une vision du rôle général de l'État, des valeurs communes et de l'avenir de la société québécoise.

S'il prenait aux centrales l'envie de jeter les bases d'un syndicalisme de mouvement social dans le cadre des négociations de 2015, voici quelles pourraient en être les revendications principales :

- abolition de la taxe santé;
- gel des tarifs d'hydroélectricité;
- gel des tarifs des services de garde (7\$ par jour);
- gel des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire;
- réduction substantielle du nombre d'élèves par classe de la première à la sixième année du primaire;
- en santé/services sociaux, intégration des salariés de l'économie sociale au secteur public québécois;
- augmentation substantielle du pouvoir d'achat de tous les salariés du secteur public québécois;
- adoption par l'État des mesures de justice fiscale nécessaires à la réalisation des sept premiers points (impôts aux entreprises, suppression d'abris fiscaux, redevances sur les ressources, etc.).

À défaut de mettre de l'avant des perspectives similaires, le risque est grand que ces négociations soient réduites à un exercice routinier et strictement corporatiste. Ainsi ramenées à une vulgaire corvée affairiste, elles n'inspireraient plus grand monde à la base et fatalement, sans conviction, les membres s'en remettraient aux apparatchiks syndicaux, peut-être même en se disant qu'après tout, ils sont payés pour ça.

Sans rapport de force, il n'y a pas de gains possibles

La dépolitisation des négociations du secteur public, observable depuis 25 ans, a son pendant dans la mobilisation. La portion plus corporatiste de l'appareil réussit à imposer le réflexe voulant que ce soit aux tables que tout se joue. Celle-ci met de l'avant que les négociations sont du « donnant donnant » : on cède certains acquis actuellement inscrits dans la convention (ou relevant du *statu quo*) en échange d'améliorations concédées par la partie patronale. Le moment venu, devant les assemblées générales, on présente ces concessions comme des gains arrachés de peine et de misère à l'employeur. Fort d'une telle gymnastique, on en arrive presque à faire croire – chemin faisant – que lesdites négociations ont été victorieuses.

Dans l'appareil syndical, on affirme souvent que les membres n'ont pas envie de se battre ou qu'ils ne veulent plus faire la grève. Lorsque c'est avec un tel discours que s'inaugure la ronde de négociations, comment croire que les membres puissent avoir le goût de mettre autre chose de l'avant ? Comment la base pourrait-elle renoncer à ce qu'on lui offre sur un plateau d'argent : le confort d'une négociation peinarde et discrète, sans la moindre percée certes, mais aussi sans effort ni turbulences ?

Travailler en front commun, de la base jusqu'au sommet

L'aspect peut-être le plus déplorable de la dépolitisation syndicale est l'esprit d'émulation qui existe entre les centrales. Il ne faut pas hésiter à parler d'un sectarisme syndical qui ne repose pas tant sur des valeurs différentes que sur l'adhésion tribale à une organisation. Lorsque vient le temps d'entreprendre les négociations du secteur public, ce phénomène de compétition apparaît avec plus de vigueur. On peut se demander si le front commun de 2010 en était vraiment un ou s'il existait seulement en façade. Pourtant, une des leçons les plus remarquables de la grève étudiante de 2012 aura été justement la capacité de générer une véritable unité entre les organisations étudiantes, ce qui a été garant de leur victoire.

Pour être effectif, un front commun ne peut pas réunir uniquement des chefs syndicaux nationaux. Il doit impliquer chacun des syndicats locaux susceptibles de participer à la lutte. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) a instauré en ce sens un « pattern » inspirant, « l'entente minimale ». Ce pacte liait 88 associations locales et comités de mobilisation de partout au Québec; il visait à s'assurer que les organisations étudiantes nationales évitent les déchirements constatés lors de la grève de 2005. Cette entente a été ratifiée dans les assemblées générales locales et a joué un rôle essentiel dans la solidité et l'effectivité du front commun étudiant.

Les Carrés rouges nous ont montré que lorsqu'on se crache dans les mains et qu'on monte au front, tôt ou tard, on finit par en récolter les dividendes. Le combat peut être rude, l'adversaire peut être impitoyable ou même vicieux, mais la lutte finit par payer. C'est ce qu'il faut réapprendre dans le secteur public : avoir confiance en soi, savoir prendre des risques et oser entamer un bras de fer, comme l'ont fait les étudiants. En définitive, pour qu'une victoire soit envisageable, il faut d'abord y croire soi-même. Les leaders syndicaux seront-ils contaminés par le mouvement des Carrés rouges? Il appartient à toute la gauche, incluant la base syndicale, de les y aider.

L'équipe du SPECA-Hebdo tient à remercier tous ceux qui, au cours de la dernière année, ont contribué à son contenu. Votre précieuse collaboration, en plus de participer à une plus grande diffusion de l'information, permet à notre journal syndical d'acquiescer sa couleur locale. Le SPECA-Hebdo, c'est un outil de communication, mais c'est aussi le lieu d'expression de tous les enseignants.

Merci!

Samaël Beaudouin, Philippe Boudreau, Josée Déziel, Nicola Grenon, Philippe de Grosbois, David Groulx, Marie-Andrée Laniel, Alain Long, Jean-François Millette, Elsa Myotte, Ugo Nugent, Sébastien Paquin-Charbonneau et Denise Poirier.

CA

Le compte rendu de la dernière rencontre du Conseil d'administration du Collège est maintenant disponible sur le site du SPECA.

Un compte rendu de la 360^e rencontre du CA, préparé par Jean-Luc Filiatreault et Jean Karam.

http://speca.info/images/speca/Dossiers_synd/CA/2012-2013/360e_CA_25_avril_2013.pdf

ASSEMBLÉE

Conseil central
du Montréal
métropolitain

Assemblée générale du 8 mai 2013

Nicola Grenon, enseignant au Département d'informatique et délégué du SPECA auprès du Conseil central du Montréal métropolitain

Ouverture

Dès l'ouverture, le président sortant, Gaétan Châteauneuf, nous a fait remarquer qu'il s'agissait de la dernière assemblée générale avant le congrès du 10 au 14 juin prochains. Plusieurs responsables terminant leur mandat et plusieurs ne se représentant pas, le congrès sera l'occasion d'un renouveau tant sur les chemins à prendre que sur la constitution de l'exécutif. Au sujet de la manifestation du 27 avril contre la réforme de l'assurance-emploi, on a noté que plus de 50 000 personnes avaient marché dans les rues de Montréal, ce qui mérite d'être souligné. Hélas, le règlement P-6, lui, a survécu au vote à l'Hôtel de ville de Montréal et il faudra donc reporter nos espoirs jusqu'en octobre, moment où les tribunaux statueront sur sa validité. Dans les autres nouvelles peu réjouissantes, on note que le conflit chez MAPEI a eu un an le 4 mai et que, ces jours-ci, on discute de la vente de l'Hôtel-Dieu pour en faire des condos alors qu'on manque actuellement de lits pour soigner les gens.

Conflits

Un grave problème, non seulement pour les syndiqués, mais également pour le droit à l'information de la population en général, se dessine chez les Hebdomadaires Transcontinental. En effet, le propriétaire veut couper 50 % des postes de journaliste (11 des 22 postes du grand Montréal). Il faut garder à l'esprit que ce sont les journaux les plus lus au Québec et que ce sont eux qui, traditionnellement, couvrent les conseils municipaux et autres organismes publics régionaux. Spécifiquement, la direction exige des journalistes restants qu'ils ne couvrent plus les conseils d'arrondissement et autres, et qu'ils se concentrent sur les vraies nouvelles, celles ayant trait aux commerces du quartier. Une première étape de contestation de cette prise de position prend la forme d'une campagne de mobilisation et de recherche d'appuis auprès des conseillers municipaux et d'une lettre d'appui qui sera envoyée aux syndicats affiliés afin que tous rappellent ses devoirs envers la population au propriétaire. Il a été proposé et appuyé que le CCMM appuie la cause et expédie la lettre. Adopté.

Fondation

Marc Lapointe, de Fondation, nous a fait une présentation sur l'état des lieux suite à l'annonce, par le ministre Flaherty, du retrait progressif du crédit d'impôt fédéral de 15%. Il a

tout d'abord insisté sur le fait que ce retrait, s'il avait effectivement lieu, n'aurait aucun impact sur les épargnes déjà investies dans le Fonds. Mais, en 2015, si le pire se produit, un même investissement rapporterait moins d'actions, réduisant du même coup les épargnes accumulées par chacun et forcément le pouvoir d'action en aide aux entreprises du fonds. Il est important de rappeler que ce sont majoritairement des gens ayant peu d'épargne, de faibles revenus, des femmes et surtout des gens n'ayant le plus souvent aucun autre moyen d'épargne sérieux qui seront touchés. Le fonds comporte 120 000 actionnaires, dont 51,2% de femmes qui, en moyenne, cotisent déjà 400\$ de moins par année que les hommes. 843 entreprises sont soutenues par le fonds à l'heure actuelle avec un milliard d'actif. On parle donc de 30 000 emplois maintenus ou créés... Et pour ce qui est de l'économie faite par le gouvernement, qu'en est-il? Et bien, si le fonds coûte au gouvernement fédéral 23,2 M\$ en crédits, il rapporte directement 19,7 M\$ en impôts et 9,5 M\$ en économie d'assurance-emploi. On parle donc, depuis 1996, de plus de 1,4 G\$ en revenus supplémentaires pour le gouvernement. Il a été proposé et appuyé que le CCMM appuie Fondation et exige du gouvernement du Canada qu'il renonce à l'abolition du crédit d'impôt de 15% et recommande aux syndicats affiliés d'encourager leurs membres à signer la pétition : <http://www.fondation.com/petition> et à envoyer la carte postale destinée au ministre Flaherty. Adopté.

Propositions du congrès

La liste des propositions qui seront présentées et discutées au congrès est disponible au SPECA et sur le site du CCMM.

Lutte à l'homophobie

Le 17 mai prochain sera la Journée internationale contre l'homophobie. On vous encourage à tenter le petit jeu-questionnaire amusant sur <http://vraimentouvert.com>. Cette année, le slogan « Combattre le virus web de l'homophobie » a été retenu et tous les détails des activités de sensibilisation peuvent être trouvés sur <http://www.homophobie.org>. En gardant à l'esprit à quel point il peut être terrible de vivre deux vies séparées, une au travail et une autre, en privée, aidons nos collègues à se sentir acceptés tel qu'ils sont dans leur milieu de travail. Il a été proposé et appuyé que le CCMM encourage les syndicats affiliés à souligner la Journée internationale contre l'homophobie. Adopté.

Compte rendu du Forum social mondial de Tunis

Du 26 au 30 mars 2013, sous l'étoile de la révolution arabe, se tenait le Forum mondial de Tunis. Un article dans le journal *Unité* (disponible au SPECA) décrit en détail les discussions qui s'y sont tenues, mais les participants nous l'ont décrit comme un événement exaltant où 6000 personnes d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Sud et du Canada (dont 200 Québécois) ont discuté, entre autres, de libération de la femme, d'austérité, d'éducation, de prisonniers politiques, du boycott d'Israël, etc. Il a été proposé et appuyé de recevoir ce rapport verbal. Adopté.

24 heures pour un Québec apprenant

Le comité éducation du CCMM nous présente la journée organisée du 30 au 31 mai. Cette année, le thème sera l'éducation aux adultes, le parent pauvre du système d'éducation. Il sera toutefois également question des formations syndicales et de la formation dans les pénitenciers de même que de quatre autres thèmes (voir le journal *Unité*). Il a été proposé et appuyé que l'assemblée générale reçoive le rapport verbal de Flavie Achard, responsable sortante du Comité éducation durant les 18 dernières années. Adopté. De la documentation intéressante se trouve sur le site du CCMM à ce sujet.

Camp Leucan (Vol d'été)

Comme chaque année, la CSN appuie ce camp qui permet de soutenir et d'offrir un exceptionnel répit aux jeunes atteints. 30 000 billets sont à vendre au coût de 5\$. Partecipons généreusement pour une 17^e année à cet effort collectif. Il a été proposé et appuyé que le CCMM invite les syndicats locaux à soutenir la campagne en promouvant la vente des billets. Adopté.

Règlement P-6

À la suite de la discussion serrée de la dernière assemblée générale à ce sujet, des rencontres de discussion ont eu lieu entre des membres l'exécutif du CCMM et des élus de Montréal... Mais vu la tournure des événements, que faire en attendant octobre? Un accord intersyndical se dessine entre le CCMM, le conseil régional de la FTQ et d'autres instances syndicales afin d'organiser et de participer, de concert avec les autres partenaires, à des actions de visibilité aux moments jugés opportuns. Il a été proposé et appuyé que le CCMM dénonce l'usage de la force injustifiée et organise et participe à de tels événements. Adopté.

15 mai dernier Résultats des élections de l'assemblée générale du

Conseil exécutif du SPECA

Josée Déziel, présidente
Alain Long, vice-président aux relations de travail
Jean-François Millette, vice-président aux affaires pédagogiques
Philippe de Grosbois, secrétaire
Ugo Nugent, trésorier
Élaine Baribeault, directrice
Laurence Daigneault-Desrosiers, directrice
Lysann Hounzell, directrice
David Schwinghamer, directeur

Commission des études

Quatre postes « toutes provenances » étaient à combler. Voici les noms des représentants que vous avez choisis :
Pierre Bayard, formation technique (*soins préhospitaliers d'urgence*)
Robert St-Amour, formation technique (*chimie*)
Jean-François Millette, formation préuniversitaire (*histoire et géographie*)
Dominique Rioux, formation générale (*français et lettres*)

Comité des relations de travail

En plus des trois représentants nommés par le Conseil exécutif (Josée Déziel, Alain Long, Ugo Nugent), Louis-Philippe Lépine (*gestion*) et Hélène Robert (*mathématiques*) ont été réélus.

Comité santé, sécurité et prévention

Chantal Asselin (*médecine nucléaire*)
Julie Milette (*électrophysiologie médicale*)
Richard Lebel (*éducation physique*)
Alain Long, substitut (*chimie*)

Comité sur l'environnement

Jean La Roche (*éducation physique*)
Melvin Shantz (*langues*)
Kim Riverin (*biologie*)
Claude Lebeuf (*infographie*)

Comité-conseil sur la recherche

Julie Gauthier (*sciences sociales*)
Véronique Rodriguez (*histoire de l'art*)
Chantal Asselin (*médecine nucléaire*)

Comité de perfectionnement

Afin d'assurer la continuité et la représentativité au sein de ce comité, le Conseil exécutif du SPECA a choisi Véronique Rodriguez (*histoire de l'art*) et Isabelle Rodrigues (*histoire et géographie*) parmi les candidatures reçues. Les six autres représentants enseignants sont les suivants :
Matthieu Devito (*biologie*)
Mohand Atroun (*informatique*)
Alain Forget (*langues*)
Lysann Hounzell (*archives médicales*)
Pascale Caquez (*soins préhospitaliers d'urgence*)

Trois fins de session en moins de douze mois

toute une épreuve !

Mais les voilà enfin les derniers moments de cette **année sans fin...**
Il est venu le temps des **vraies vacances**
et de se souhaiter à tous un été formidable !

Souper de fin d'année du SPECA

Pour la deuxième année consécutive (on peut presque déjà parler de tradition!), un méchoui d'agneau, de bœuf et de porc sera au menu. Salades et pommes de terre au four accompagneront le plat principal. Desserts et fromages seront aussi servis. On fournit le vin, la bière, les boissons gazeuses et le café.

Soyez de la fête!

Nous vous attendons vers 17 h à la cafétéria du Collège pour l'apéro; le souper devrait commencer vers 18 h. En soirée, un DJ nous fera danser jusqu'aux petites heures. Afin de nous aider à estimer le nombre de personnes qui seront présentes, svp, informez-nous de votre présence avant le 29 mai.

On vous attend nombreux!

À la mi-août, on se revoit la tête et le corps reposés.

L'équipe du SPECA